

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 MAI 2009

Projet de Numérotation et Dénomination des rues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Adopte le nouveau système de numérotation métrique pair/impair ainsi que la dénomination des rues telle que présentée en annexe et pour lequel La Poste enverra le certificat d'adresse.

Dispositif Pass-Foncier : ajout de 2 lots.

Le Conseil Municipal,

Décide d'ajouter la possibilité de bénéficier du dispositif PASS-FONCIER à 2 nouvelles constructions.

Durée d'amortissement de la Station d'Epuration.

Monsieur le maire informe le conseil que la construction de la station d'épuration est terminée, qu'il y a lieu de l'intégrer à l'inventaire de la commune et d'en fixer la durée d'amortissement.

Le Conseil Municipal

- Prend note du coût total de la construction de la Station d'Epuration pour un montant de 324 991 €HT
- Décide de fixer la durée d'amortissement de ce bien à 20 ans.

Echange de parcelles avec la Commune

Le Conseil Municipal

Approuve le projet d'échange de la parcelle cadastrée section B n° 1065, d'une superficie de 2a 58ca, propriété de la commune, et de la parcelle cadastrée section B n° 45, d'une superficie de 2a 50ca,

- Précise que cet échange se fera à titre gratuit.
- Autorise le maire à engager toutes les procédures permettant la réalisation de cet échange.

Préparation du nouveau mode de facturation et des nouveaux tarifs de l'eau.

Poursuite de la réflexion sur le nouveau mode de facturation de l'eau et aux nouveaux tarifs à fixer.

Organisation des élections européennes.

Après un tour de table la tenue du bureau des élections est organisée

Projet Ecole Numérique.

Le conseil municipal pose sa candidature au projet de l'école numérique rurale

Questions Diverses.

- Fête de la Musique : 21 juin.
- FDAC 2009 : M. Judas donne lecture de l'estimation des travaux de voirie 2009 établie par les services de l'équipement.

- Le Critérium du Dauphiné traversera la commune entre 14h30 et 14h45 le jeudi 11 mai, mais cela bloquera la circulation pendant environ 3h.
- Libération de Sonam Ngodup, prisonnier d'opinion Tibétain parrainé par la mairie de la Roche par l'intermédiaire du Comité de Soutien au Peuple Tibétain. Information apportée par Françoise Bonzon.